



ESQUIEZE –SERE

## Compte rendu du Conseil Municipal du 24 janvier 2019

Étaient présents : P Vuillaume, Ch Baa-Puyoulet, P Nadau, ML Broueilh, E.Coulom-Toye, , S.Ducos. Y Lafon, Th.Lassalle-Carrere, O.Memain,.

Absents excusés : J.Places, JM Dellac donne procuration à M Baa-Puyoulet

Secrétaire de séance : Y Lafon

Invitée : Mme Cogne trésorière

### Préambule

Le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour :

- le vote d'un emprunt nécessaire aux travaux de requalification urbaine du centre-ville.
- Le remplacement de M Michel DELLAC au groupe technique
- La participation à la création d'une chambre funéraire aux Ramondias

Le Conseil accepte à l'unanimité les trois points supplémentaires

### 1. Compte rendu du Conseil Municipal du 8 01 2019

Sans commentaire, il est approuvé à l'unanimité.

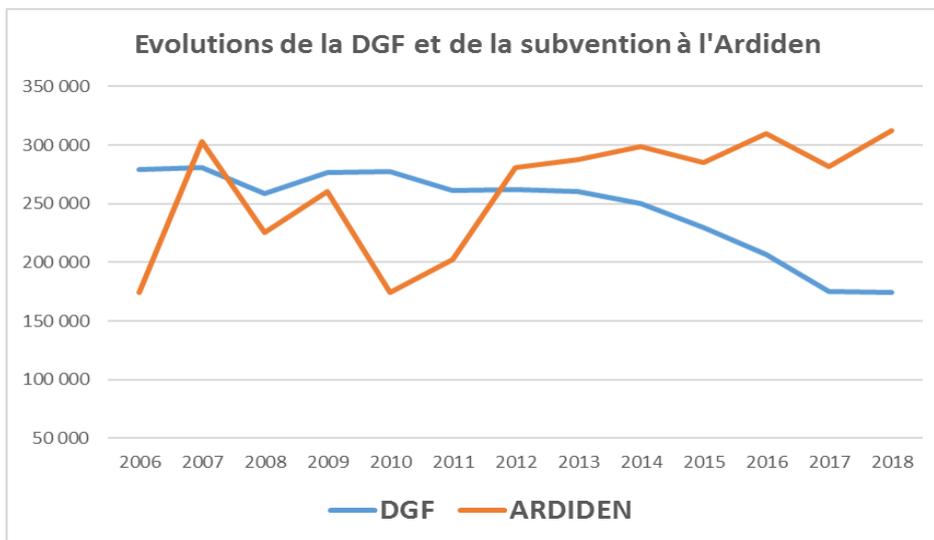
### 2. Budget Primitif

Le Maire expose que les conditions de souscription de nouveaux emprunts, nécessaires pour la réalisation de requalification urbaine du centre-ville, sont soumises aux dispositions de l'article L.612-1 du CGCT qui stipule que tout nouvel emprunt ne peut être souscrit (signé) par une collectivité locale avant que le budget n'ait été adopté et enregistré en préfecture (et être transmis à la banque), au risque d'un recours devant le tribunal administratif et d'un refus au niveau du contrôle de légalité par la préfecture ou sous-préfecture. Seuls les emprunts souscrits (signés dans l'exercice précédent) peuvent être versés pendant cette période et avant vote du nouveau budget.

Pour éviter tout retard dans les travaux de centre-ville, le Maire propose donc l'examen d'un budget primitif dont les prévisions seront modifiées en cours d'exercice par l'assemblée délibérante. Le Conseil sera amené à voter des décisions modificatives qui seront reprises dans leur ensemble par un "budget supplémentaire", établi fin mars, qui reprendra les résultats budgétaires de l'exercice précédent 2018 sur lequel il devrait être constaté un report de l'ordre d'au moins 350 000 €. Cependant, la validation de ce budget primitif permettrait de valider un prêt de 850 000 € pour les travaux et 200 000 € pour l'avance de TVA.

Pour le Musée dont la construction pourra démarrer ultérieurement, les emprunts seront proposés lors du budget supplémentaire fin mars.

Préalablement à l'examen du budget, le Maire souligne le poids de la subvention allouée au SIVOM de l'Ardiden par rapport à la dotation de l'Etat DGF. (Cf graphique ci-après). il faut noter le montant de la subvention "Ardiden", plus de 306 000 €, par rapport aux recettes du budget 926 520 € soit 33%. Montant qui rend très difficile les investissements de la commune nécessaires au développement des services et aux retombées économiques.



Examen du budget primitif cf fiches annexées

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	192 850,00	0,00	123 650,00		123 650,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	279 615,00	0,00	281 115,00		281 115,00
014	Atténuations de produits	21 690,00	0,00	21 690,00		21 690,00
65	Autres charges de gestion courante	420 555,00	0,00	416 955,00		416 955,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>914 710,00</b>	<b>0,00</b>	<b>843 410,00</b>		<b>843 410,00</b>
66	Charges financières	1 450,00	0,00	34 195,00		34 195,00
67	Charges exceptionnelles	96 000,00	0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	5 043,00		0,00		0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 017 203,00</b>	<b>0,00</b>	<b>877 605,00</b>		<b>877 605,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	365 543,00		32 165,00		32 165,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	16 707,00		16 708,00		16 708,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>382 250,00</b>		<b>48 873,00</b>		<b>48 873,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 399 453,00</b>	<b>0,00</b>	<b>926 478,00</b>		<b>926 478,00</b>

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>926 478,00</b>
--	-------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	6 800,00	0,00	2 000,00		2 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes div	13 400,00	0,00	12 900,00		12 900,00
73	Impôts et taxes	676 317,00	0,00	694 098,00		694 098,00
74	Dotations, subventions et participations	215 836,00	0,00	210 380,00		210 380,00
75	Autres produits de gestion courante	5 500,00	0,00	7 000,00		7 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>917 853,00</b>	<b>0,00</b>	<b>926 378,00</b>		<b>926 378,00</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	1 600,25	0,00	100,00		100,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>919 453,25</b>	<b>0,00</b>	<b>926 478,00</b>		<b>926 478,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>				<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>919 453,25</b>	<b>0,00</b>	<b>926 478,00</b>		<b>926 478,00</b>

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>926 478,00</b>
--	-------------------

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>48 873,00</b>
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.  
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).  
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.  
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	661 565,00	0,00	1 237 700,00		1 237 700,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	661 565,00	0,00	1 237 700,00		1 237 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	29 596,00	0,00	111 506,00		111 506,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	182 000,00	0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )			27 395,00		27 395,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	211 596,00	0,00	138 901,00		138 901,00
<b>45.</b>	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>873 161,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 376 601,00</b>		<b>1 376 601,00</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>			<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>873 161,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 376 601,00</b>		<b>1 376 601,00</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 376 601,00</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	68 196,00	0,00	242 728,00		242 728,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	1 050 000,00		1 050 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	68 196,00	0,00	1 292 728,00		1 292 728,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	34 999,30	0,00	35 000,00		35 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions			0,00		0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	34 999,30	0,00	35 000,00		35 000,00
<b>45.</b>	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>103 195,30</b>	<b>0,00</b>	<b>1 327 728,00</b>		<b>1 327 728,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	365 543,00		32 165,00		32 165,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	16 707,00		16 708,00		16 708,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>382 250,00</b>		<b>48 873,00</b>		<b>48 873,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>485 445,30</b>	<b>0,00</b>	<b>1 376 601,00</b>		<b>1 376 601,00</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 376 601,00</b>

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>	<b>48 873,00</b>
--	------------------

Après débat, le Conseil, à l'unanimité, vote favorablement le budget tel que présenté par le Maire .

### **3. Prêt bancaire pour réalisation du projet de "requalification urbaine"**

Le Maire rappelle que pour mener à bien le projet de centre-ville (requalification urbaine et musée) le Conseil a choisi de mandater le cabinet OCTOCONSEIL pour rechercher les emprunts nécessaires auprès des établissements bancaires (cf délibération du 18 oct 2018).

Après deux mois de recherche et négociation OCTOCONSEIL a dressé le bilan suivant :

1) dans le cadre de la demande de financement pour la requalification urbaine:

- Refus de la Banque Postale, du Crédit Mutuel, de la Banque Populaire
- Hors périmètre pour la Société Générale et le LCL (qui privilégient des prêts de montants plus importants et des communes dont le nombre d'habitants est plus important)
- En cours au Crédit Agricole (relancé ce vendredi après-midi - en cours d'étude)
- Accord de la Caisse des dépôts et Consignations sur la base d'un taux révisable indexé au Livret A
- Caisse d'Epargne propose 2 prêts : un pour les travaux et un autre pour une avance de TVA)

2) dans le cadre de la demande de financement pour le musée:

- Accord puis refus de la Banque Postale (suite aux contraintes liées à la station de l'Ardiden)
- Refus du Crédit Mutuel, BP, SG et LCL
- En cours d'étude auprès de la Caisse des dépôts et consignations et du Crédit Agricole
- Refus de la Caisse d'épargne

Pour la requalification urbaine deux banques ont répondu favorablement : Caisse des Dépôts et Consignations avec un taux indexé sur celui du livret A et la Caisse d'Epargne à un taux fixe.

Compte tenu de ces réponses, le Maire propose de retenir les propositions de la Caisse d'Epargne sur 25 ans pour les travaux et pour l'avance de TVA sur 2 ans.

**Prêt principal pour travaux**

Montant emprunté : 850 000€

Durée du prêt : 25 ans

Taux d'intérêt : 2.00%

Versement des fonds : dans les 4 mois de la signature du contrat

Mode d'amortissement : échéances constantes

Nature du taux : taux fixe

Frais de dossier 0.15%

Montant des échéances trimestrielles : 10 822.15€

Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle.

**Prêt relais pour avance de TVA**

Montant emprunté : 200 000€

Durée du prêt : 24 mois

Taux d'intérêt : 1.10%

Nature du taux : taux fixe

Frais de dossier 0.15%

**4. Vente parcelles 357 et 358**

L'entreprise "CAVE CAZAUX" installée à Esterre souhaite, pour des raisons logistiques, s'implanter sur un terrain indépendant de tout logement. Par courrier du 16/01/2019, Mr Anclade propriétaire de la Cave Cazaux, serait preneur pour racheter à la commune les deux parcelles 357 et 358 représentant une surface totale de 3951m<sup>2</sup> pour un montant de 30€ le m<sup>2</sup>. A noter qu'un Certificat d'Urbanisme déposé récemment a reçu une réponse favorable des différents organismes. Le prix tient compte des contraintes liées aux risques d'inondation qui imposent des contraintes de construction particulières.

Après débat, le Conseil accepte, à l'unanimité, de céder les parcelles au prix de 30m<sup>2</sup> à condition que la Cave Cazaux prenne en charge tous les frais connexes (notaire, géomètre....) et donne pouvoir au Maire pour signer tous documents nécessaires à la vente.

#### **5. Remplacement de M Michel DELLAC**

Mr Michel DELLAC, technicien au groupe technique de la mairie, fera valoir ses droits à la retraite au 31 août 2019. Compte tenu de son temps de travail à 32 heures, de ses congés et de ses RTT, son départ effectif se situera vers le 30 avril 2019.

Le Maire propose de procéder à son remplacement à partir de mars 2019.

Le Conseil à l'unanimité retient cette proposition et donne pouvoir au Maire pour signer tout document afférent au remplacement.

#### **6 Chambre Funéraire**

Les Ramondias ont dû fermer leur chambre funéraire car elle ne répondait plus aux normes en vigueur. Dans le cadre des services au public, l'ensemble des communes de la vallée ont donné un accord de principe pour participer à la création d'une nouvelle chambre aux normes toujours dans le bâtiment des Ramondias. Les participations des communes seraient basées sur leur population DGF et sur un montant estimé des travaux à 20 000 €. Pour Esquièze Sère, la participation serait de 2 834.77€.